

Europe : au train (vert) où vont les choses... (0)

L'Union Européenne, un groupe de vieux pays au bout d'un vieux continent souhaite s'afficher comme le bon élève planétaire en matière de lutte contre le réchauffement climatique et même si les (28 - 1), ne contribuent que pour 10% aux rejets mondiaux de GES, l'ensemble, en synergie, affirme pouvoir être un vrai moteur du changement.

Ainsi, la Commission vient-elle de dévoiler un ensemble de mesures richement dotées, qualifiées de conséquentes et de propices à l'entraînement.

Pourtant, Greta Thunberg, invitée à la présentation du « Green Deal » et prise à témoin, est restée sceptique, délivrant devant les Eurodéputés un discours encore plus alarmiste qu'à l'ordinaire.

Vertes campagnes

L'Europe continent phare, quelle belle occasion de réoccuper une première place, elle qui jadis les trustaient toutes, mais qui les a perdues l'une après l'autre, au fur et à mesure qu'émergeaient ses compétiteurs et que changeaient les paradigmes.

Le climat, incontestablement une belle occasion pour « se refaire » surtout au service d'une belle cause, mais reste à transformer les incantations en mesures opérantes.

Il n'est donc pas surprenant que la nouvelle Commission « passe au vert », déjà parce que sur la route, comme en politique, c'est plus sûr et qu'actuellement, il est difficile de trouver une ville, une région, une nation, qui ne ripoline pas en vert ses ambitions, voire ses engagements (pour les plus téméraires), alors pourquoi pas un continent ?

Mais dans cette conformité verte, certains verront une nécessité reconnue et partagée tandis que d'autres déploreront un manque d'imagination, voire une curieuse lecture des priorités, chômage, pauvreté, santé, infrastructures,... pourraient aussi faire d'excellentes « têtes de gondoles » au supermarché des priorités sociétales, sans perdre de vue que s'atteler à ces défis n'est nullement antinomique avec la protection de la planète et qu'évidemment, tout se tient.

Méthode Coué ?

L'Europe se donne une grande ambition, l'atteinte de la neutralité carbone en 2050, point focal partagé et résultat devant être obtenu par les efforts de tous.

2030, une échéance plus proche, mais des rendez-vous déjà pris avec des objectifs qu'à minima, on peut qualifier de volontaristes : au départ une diminution des rejets de GES de 40% par rapport à 1990, valeur désormais portée à 50%

Pour ne pas être en reste, le Parlement Européen a même surenchéri à 55 %, mais pourquoi procéder d'un coup à des réévaluations d'une telle ampleur ? C'est certainement pour bien appuyer un vote déclarant « l'urgence climatique », à la lecture de tous les indicateurs qui rougissent au lieu de verdir et ainsi mieux marquer l'opinion.

Mais a-t-on bien pesé le risque de perdre lourdement en crédibilité en haussant ainsi la cible, la longueur des bras de levier (s'ils existent) ne grandissant que rarement en conséquence ? De telles surenchères sont rarement des tracteurs efficaces.

S'agissant justement des moyens choisis pour activer le processus, un vaste ensemble de mesures sera proposé avec des objectifs sectoriels (agriculture, industrie, énergie, bâti, mobilités,..), mais quand, par exemple, on annonce viser le transfert de 75% du fret routier vers le rail ou la voie d'eau (objectif très louable au demeurant), comment le considérer réaliste à l'échéance d'une décade ? En France la part du fret ferroviaire est actuellement de 10%, en baisse continue, en Allemagne, c'est 20% et seuls les Suisses et les Autrichiens font mieux, mais les volumes concernés sont faibles et globalement, on reste très loin de l'objectif avancé. Au passage, un tel résultat ne pourrait être que le fruit d'un bouleversement complet de la logique et des méthodes actuelles de production et de transferts et afficher comme cible ce qui est conditionné par une improbable révolution de l'amont n'a guère de sens.

Dans les autres domaines, celui de l'énergie en particulier, les objectifs sont à l'avenant, on va poursuivre une politique d'installation massive d'EnR électriques sans qu'on ait cherché à quantifier l'impact réel sur les performances climatiques des moyens dispendieux et conséquents déjà en place partout en Europe. Mais se questionner ainsi serait tuer la poule aux œufs d'or pour nombre de lobbies opportunistes tout de vert vêtus.

Attelage hétéroclite

Le « green deal » qui a été choisi comme locomotive européenne oblige les différents pays membres, bon gré, mal gré, à être du voyage, même si certains attelages entre les wagons du train pourraient grincer.

A cet égard, un fonds d'accompagnement budgétaire « pour une Europe durable », curieux vocable au passage, de 1000 milliards d'euros sur dix ans (le poids de maux, le choc des zéros !) est prévu pour que tous les pays puissent, en principe, progresser ensemble.

Dans le même temps, la BEI⁽¹⁾ vise à porter la part de ses investissements en faveur du climat et de la nature, du quart à la moitié et tout soutien aux énergies fossiles est désormais banni.

Sur le marché des quotas d'émission, suite à une réduction volontaire des volumes en transaction, la tonne de CO₂, longtemps oscillante autour de 5€/tonne est enfin remontée à 20€/tonne et le périmètre concerné va être ouvert à de nouveaux secteurs (agriculture, transports,..).

Nucléaire, l'atout disqualifié

Au plan pratique, on comprend sans peine les soucis exprimés par les pays du groupe de Visegrad, encore très charbonniers, lesquels vont peiner bien que le nucléaire (à l'exception de la Pologne) y soit un composant important de leur mix électrique. Mais ce qui constitue clairement un atout, s'agissant des rejets de GES, se voit délégitimé à Bruxelles par une doxa verte, totalement anachronique.

In extremis, le nucléaire vient d'y être reconnu « d'utilité climatique » par le Parlement (ce que GIEC⁽²⁾ et AIE⁽³⁾ avaient déjà posé) mais parions que ce revers des Verts n'offrira qu'un court répit.

Avec en arrière de la main l'appui du lobby du gaz, le grand gagnant potentiel de toute l'opération (car se présentant comme le champion de la compensation de l'intermittence des EnR électriques), les Verts reviendront vite à la charge. D'abord via le TEG⁽⁴⁾ mandaté par la précédente Commission et chargé d'estampiller « durables » les investissements préservant la planète, liste de laquelle le charbon est exclu mais où le nucléaire est mis en balance, « ni vert ni durable ! » clament ses contempteurs qui ne souhaitent surtout pas qu'on pousse la réflexion un cran plus loin.

Parions qu'ils réussiront à imposer leurs ergotages au Parlement et à l'Exécutif européens, arguant que les déchets nucléaires (dont la maîtrise sera présentée comme impossible) mettent vraiment la planète en danger et constituent le péril mortel, qu'on ne peut courir.

Devant une telle lecture de la palette des risques, quel crédit accorder à des décideurs politiques qui, pour être dans la couleur du temps, privent la panoplie de la lutte anti réchauffement d'un de ses outils les plus efficaces.

Sur-classements indus

En matière de climat, l'Europe veut avancer vite, pourtant l'Allemagne, son poids lourd économique ira à son rythme. Appuyant toujours sa production d'électricité sur le charbon et la lignite (encore 36%), le pays envisage en effet de ne fermer la dernière centrale de la filière qu'en 2038 (hâtons nous lentement...).

L'Allemagne passera pourtant pour une pionnière, mettant en avant son « colossal » programme d'EnR électriques (30% de la production, hors hydroélectricité) et surtout sa décision de sortir du nucléaire (lequel avait un temps représenté aussi 30% de sa production électrique, 12 % encore aujourd'hui).

Ces deux caractères lui valent un billet vert permettant le voyage en première classe dans le train du progrès, car qui osera pointer du doigt la mauvaise note pérenne en matière de rejets de GES, la seule qui importe vraiment et « plombe » la performance de toute l'UE.

A noter que l'Allemagne, sous la pression des écologistes, va instaurer un prix du carbone. Démarrage très modeste à 25€/tonne de CO₂ en 2021 pour atteindre 55€/tonne en 2025, les montants dégagés devant alléger les taxes sur l'électricité, les plus élevées d'Europe.

Pour mémoire, 55€/tonne était la valeur prévue en France pour 2019.... celle qui a jauni les ronds points !

Jouant sur les mêmes leviers, la France voudra aussi s'afficher dans la voiture de première, donnant à dessein des gages verts en fermant par anticipation ses dernières unités charbon et en commençant la défaisance de son socle nucléaire avec l'arrêt de la centrale de Fessenheim.

Et tant pis si ces mesures vont à contre sens de ce qui est recherché, les centrales charbon française ne fonctionnant que très sporadiquement, mais toujours en appui au réseau aux périodes critiques. Elles émettent bien peu de GES et la centrale de Fessenheim ne produit, quant à elle, rien d'autre que du courant décarboné, massivement et à la demande, comme le nucléaire allemand d'ailleurs.

Notre pays saura aussi mettre en avant sa performance en matière de déploiement des EnR électriques et la dynamique de leur développement inscrite dans la nouvelle PPE⁽⁵⁾, laquelle prévoit, entre autres, l'installation de 1GWe d'éolien offshore par an. Mais parallèlement, malgré ces lourds investissements et le soutien correspondant de l'Etat, donc du contribuable, afficherons-nous la quasi stagnation de nos rejets de GES pointée sans surprise par la Commission Aubert dans un Rapport Parlementaire ⁽⁶⁾ remis tout récemment, les EnR électriques se substituant le plus souvent à un nucléaire, encore moins émetteur et les autres secteurs contributeurs (bâti, mobilités,..) n'étant toujours pas considérés à la hauteur de leur importance.

Hep...taxinomie !

L'Europe politique affiche sa volonté de contribuer à relever le défi climatique et annonce vouloir verser au pot des sommes importantes. En fait, le verdissement récent du Parlement et la montée en influence de la mouvance verte dans tous les pays membres ne laissent guère d'alternative à l'Exécutif.

Au moins dans l'affichage, il n'a pas fait dans la demi-mesure avec la nomination d'un Vice-Président de la Commission en charge de « l'action climatique ». Gageons même que la tentation de verdir le fond bleu du drapeau a dû être grande, comme celle de remplacer, pour l'hymne européen, « la 9ème » de Beethoven par sa « Pastorale », voire par « Le chant de la terre » de Mahler !

Mais ce combat contre le réchauffement, déjà très inégal s'accommode mal de demi-mesures et de contorsions composant avec des ukases idéologiques et aboutissant à émousser encore davantage les rares pointes de l'arsenal.

La désormais notoire « taxinomie verte »⁽⁷⁾, listant ce qui est éligible aux investissements verts (et permettant, en principe, de mettre fin au green-washing) a décidé de ne rien décider s'agissant du gaz naturel et du nucléaire, se donnant une, voire deux années supplémentaires, pour statuer !

Reléguer dans la même « zone grise » et donc dans la même suspicion, ce qui émet 400 g de CO₂ par kWh électrique et ce qui n'en émet que 6 g pour la même production en dit long sur le niveau de conditionnement des instances en charge.

Quel but poursuivent-elles vraiment et l'aune verte à laquelle tout est pesé ne sert-elle pas également de catalyseur à la réalisation d'autres objectifs, à toute le moins, la question mérite d'être posée.

(0) : « au train où vont les choses, les choses où vont les trains ne seront plus longtemps des gares » (Pierre Dac).

(1) : BEI : Banque Européenne d'Investissement

(2) : GIEC : Groupe Intergouvernemental d'évaluation du Climat

(3) : AIE : Agence International de l'Energie (de l'OCDE)

(4) : TEG : Technical Expert Group (2019)

(5) : PPE : Programmation Pluriannuelle de l'Energie

(6) : Commission Parlementaire Aubert

(7) : Taxinomie : classification d'éléments